

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 15

Artikel: Réflexions d'un célibataire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193568>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

SUISSE : un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ETRANGER : un an . . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS
datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Réflexions d'un célibataire.

Sous le titre : *Disette d'épouseurs*, nous avons publié, dans le courant de mars, les confidences d'une jeune fille appartenant à une famille bourgeoise, et qui se plaint amèrement de l'indifférence de nos jeunes gens de 20 à 23 ans. Rappelez, en quelques mots, ses griefs : « Elle » a eu maintes fois l'occasion d'aller dans le monde, bals, fêtes de famille et autres ; elle a dansé des nuits entières avec des jeunes gens, qui avaient l'air de la trouver ravissante, mais, jusqu'ici, des demandes en mariage, des épouseurs... jamais ! aucun d'eux n'a fait mine de demander sa main. Et cependant, ajoute-t-elle, j'ai été bien élevée, je connais la musique, j'ai reçu une bonne instruction, et les travaux utiles, la couture, la cuisine et autres soins du ménage ne me sont point étrangers. Mais que voulez-vous... je ne suis pas riche, je n'aurai qu'une dot fort modeste, et l'argent est le grand mobile du jour !

La jeune fille dont nous parlons n'est pas seule à proférer de semblables plaintes ; elles s'appellent légion celles qui sont du bois dont on fait les vieilles filles ou qui ne se marient que fort tard.

Aussi, un de nos lecteurs, vieux garçon, prouve-t-il assez clairement, par les lignes suivantes, restées depuis quelques jours dans notre portefeuille, que les torts ne sont pas tous du même côté, mais que les jeunes filles d'aujourd'hui y sont pour une bonne part :

Mademoiselle,

Les doléances que le *Conteur* exprimait en votre nom, et assurément en celui d'un grand nombre de vos compagnes, dans son article « *Disette d'épouseurs* », n'ont pas échappé à ma perspicacité de vieux célibataire.

Vos plaintes me paraissent légitimes ; toutefois, je vous trouve bien cruelle, mademoiselle, de rejeter sur notre sexe, pour le moins aussi mal loti que le vôtre, toute la responsabilité de vos désenchements. En son nom, je proteste avec toute la galanterie qu'on peut encore avoir à mon âge, contre cette grave im-

putation de bassesse et d'avidité pécuniaire dont vous affligez nos coeurs, qui de tout temps n'ont demandé qu'à s'ouvrir au premier souffle quelque peu désintéressé. Car, avouez-le, la fortune qui a fait belles les moins agréables des vôtres, ne laisse pas de décupler à vos yeux les vertus et l'esprit de ceux d'entre nous qui en ont le moins.

Tenez, vous-même, mademoiselle, ne seriez-vous peut-être pas punie d'avoir trop visé à l'argent ?... Je me risque à vous soupçonner sur ce point. J'ai peine à croire que, bien élevée, sachant taper sur le piano, disposant d'une enviable instruction, n'ignorant pas les devoirs d'une bonne ménagère, et par-dessus tout cela possédant un physique agréable, j'ai peine à croire, dis-je, qu'il n'y ait pas un peu de votre faute si vous n'avez pas... trouvé.

Vous vous écriez d'un ton découragé : « Que voulez-vous, je ne suis pas riche ! »

Raison de plus, mademoiselle, pour vous rendre accessible à ceux qui ne le sont pas non plus. Ils ne sont point rares les jeunes gens qui, chaque jour, ont à souffrir de voir nombre de jolis minois sombrer sous le souffle des ans faute d'avoir su dire courageusement : « Remplaçons les écus par la bonne harmonie et la volonté !

Qu'un jeune homme adroit et actif, mais sans fortune, s'avise de vous faire une demande loyale ! Invariablement, soit vous-même, soit vos parents, lui poserez cette question :

— Etes-vous en situation, au moins ?... Avez-vous un avenir ? Sachez que tout homme doit, pour se mettre en ménage, être en mesure d'élever « honorablement » sa famille.

Outre que l'élasticité de cet « honorablement » est de nature à démontrer les plus optimistes, remarquez qu'une situation ne s'édifie pas entre 20 et 25 ans.

Et puis, le jeune homme a-t-il les moyens, les occasions de nouer connaissance avec les demoiselles ?... Voici, par exemple, une de celles-ci qui me plaît ; chaque fois que je l'aperçois, je devine que nos deux caractères seraient merveilleusement assortis et, de plus, tout en elle m'attire... Que faire ?... La con-

naître ! Mais quelle algèbre lorsqu'on n'a d'elle que le profil secrètement enfoui dans la mémoire. — Essayons pourtant :

Je la rencontre seule dans la rue, je la salue.

— Très poli, le jeune monsieur, mais très original, fou peut-être..., car je ne le connais ni d'Eve, ni d'Adam ! murmura-t-elle sans me répondre.

— Alors, que faire encore ? l'aborder, parler de l'inoffensive question de la pluie et du beau temps !... Elle m'appellera « impertinent ! » La suivre, voir où elle habite, ce qu'elle fait, où elle va, puis lui écrire et tout avouer...

J'ai son adresse, j'écris.

Si elle est timide, elle n'osera pas répondre, si elle ne l'est pas, elle se dira : « Mais suis-je sûre que ce soit celui-là ? Et puis est-ce une formule, une manière de procéder admise cela... S'il m'aime, il reviendra ; il s'adressera à mes parents. »

Je m'adresse aux parents.

— Mais comment connaissez-vous ma fille ?

— Je l'avais remarquée et il me semble...

— Oui, un caprice... on connaît ça !... Enfin, on verra.

Mais me voilà maintenant décontenancé. Si je m'entête, je passe pour un entreprenant, pour avoir plusieurs soupapes à mon cœur ; si j'abandonne mon plan, je suis un candide, et les papas n'aiment pas la naïveté.

Ah ! un moyen : la danse (pour ceux qui savent danser s'entend). La personne de mon rêve ne fréquente pas les bals publics, c'est sous-entendu. »

Eh bien, voilà encore tout un nouveau problème algébrique : Je dois m'introduire parmi les gens de sa connaissance, lutter peut-être six mois pour apprendre qu'elle est fiancée à un autre. D'ailleurs, l'opération est longue, mon cœur n'a pas de ces lenteurs.

Pourtant, si je précipite les choses dans ce but, chacun dira : « D'où lui vient ce beau zèle de se faire si rapidement notre ami assidu ? » Si j'avoue mon but, on fait des gorges chaudes et ma simplicité passe en proverbe.

J'ai capitulé !

Dix ans plus tard, je rencontre un beau

jour *Elle* en chemin de fer. En dépit de ses gants, je reconnaissais sans peine qu'elle est toujours en deçà du grand cap.

Aux approches de la quarantaine on a des allures moins empruntées. Je me risque à parler du beau temps.

Comme moi, elle n'est plus empruntée et, bien qu'en Suisse la consigne soit de ne pas répondre, forte de ses trente ans, elle se risque...

La conversation s'engage, elle évoque tout le passé pendant que, extrêmement ému, je fredonne le vers typique : Quoi ? tu m'aimais... et je ne l'ai point su...

Voilà, mademoiselle, pourquoi on se marie à quarante ans... et, encore, faut-il une bonne rencontre.

Avec tous mes vœux pour que chacun des sexes soit désormais mieux avisé, agréez, Mademoiselle, mes plus sincères souhaits pour votre futur ménage.

Le mauvais danseur.

Une jolie histoire

à propos de la loi de Lynch.

Tout le monde sait que la loi de Lynch, aux Etats-Unis, est la justice populaire se substituant subitement à la justice régulière. Elle tire son nom du fameux juge Lynch, irlandais, qui, au XVII^{me} siècle, et au milieu des difficultés des commencements de colonisation dans la Caroline du Sud, exerçait les fonctions de chef de justice, et dut simplifier la procédure criminelle en confiant au peuple lui-même le châtiment des malfaiteurs. De là aussi le mot *lyncher*, c'est-à-dire exécuter d'après la loi de Lynch : *lyncher un criminel*.

Quoique cet usage barbare ne se pratique plus que dans les Etats les moins peuplés de l'Ouest et du Sud-Ouest, on en trouve de nombreux restes dans les mœurs des Etats-Unis. Il n'est pas rare d'y voir la foule, sous l'empire de l'indignation, et craignant qu'un coupable, normalement traduit devant un jury, ne lui échappe, le punir elle-même à sa façon, et l'on sait qu'elle n'y va pas de main morte ! Quelquefois, on n'attend même pas l'arrestation du meurtrier, on se précipite sur celui que l'opinion désigne comme l'auteur probable du crime, et, sans lui donner le temps de dire ouf ! on lui fait au galop son affaire. C'est un genre d'exercice qui est fort enraciné dans les coutumes américaines. Le lynching est très « couleur locale. »

Cependant il y a des Américains qui commencent à trouver cette pratique quelque peu indigne d'un peuple civilisé et libre. Aussi il y eut dernièrement dans une ville du Texas un meeting organisé par des citoyens raisonnables contre cette survivance de la barbare loi de Lynch.

Des orateurs se succédèrent à la tribune et il y eut des discours admirables.

On y entendit des gens, qui avaient contribué à quelques-unes de ces exécutions sommaires, confesser leurs fautes. D'autres avec des flots d'éloquence, firent valoir que la libre Amérique avait d'autres exemples à donner. L'assemblée était sous le charme. On détestait les anciennes violences ; on s'épouvantait de la responsabilité prise jusque là par les lyncheurs ; on maudissait ces bourreaux ; on s'étonnait qu'on eut pu jamais se porter à ces actes de sauvagerie.

L'émotion était à son comble. La motion proposée allait être acclamée. Il n'y eut qu'un opposant, qui escalada avec peine la tribune. C'était un fermier de l'Ouest, qui déclara qu'on pouvait bien voter tout ce que l'on voudrait, mais que cela ne l'empêcherait pas, lui, de se charger de punir en personne quiconque rôderait, dans un méchant but, autour de sa ferme. C'était un simple, ne se souciant que de ses affaires, qui n'avait pas très bien compris la portée philosophique du débat.

Ah ! le pauvre homme... A peine eut-il prononcé cette petite phrase, que de fureuses clamours retentirent, que des bras menaçants se levèrent, qu'il fut jeté à bas de la plate-forme, qu'on le bouscula, qu'on le meurtrit, qu'une grêle de coups de poing fondit sur lui. Cela lui apprenait, à cet infortuné, les dangers qu'il y a à aller contre les vœux des majorités ! On se le passait de main en main, aveuglé, la figure en sang, le visage tuméfié sous les horions...

— Il faut le lyncher ! cria enfin une voix, toute vibrante de l'indignation qu'inspirait la révolte de cet imprudent contre le sentiment général.

Et il s'en fallut de peu, en effet, qu'il n'eût le sort fâcheux de ces victimes des mouvements populaires contre la brusquerie desquels protestait précisément l'assistance. C'est la logique des foules.

Il s'en tira cependant et on le laissa aller, boitant, les vêtements déchirés, suffisamment étrillé, déjà. Mais l'assemblée était en veine de résolutions catégoriques. Ces bons Américains, réunis pour mettre fin à la pratique du lynching, qu'ils estimaient barbare, ignoble, indigne de leur pays et de leur état de civilisation, commencèrent par décider, à l'unanimité, que celui qui aurait l'audace de parler encore de la loi de lynché serait lui-même immédiatement lynché à la façon classique, sans autres formalités. Et, avec l'intime satisfaction d'avoir fait faire un grand pas à la cause de l'humanité, chacun s'en retourna chez soi.

Délicieux épilogue d'un meeting réformateur, aboutissant au triomphe des idées combattues !... Et dire que, en tous les ordres d'idées et partout, dans la plupart des cas, ainsi va le monde !

(XIX^{me} Siècle).

La vérité sur le climat de l'Islande.

De nombreux journaux ont annoncé dernièrement que les Islandais s'étaient décidés à abandonner en masse leur patrie pour un ciel plus clément et que, d'ici peu, cette terre farouche ne serait plus qu'un désert. Les insulaires auraient renoncé à lutter contre l'hostilité d'une contrée à la fois glaciale et volcanique, brûlée par la lave de l'Hécla et par le froid polaire, et que le refroidissement progressif du globe rendra bientôt absolument inhabitable, à moins que des convulsions sismiques ne l'abîment dans les flots. Et certains journaux s'apitoyaient poétiquement sur « ce tragique exode de tout un peuple. »

A ce sujet, un Islandais, M. Gunlogsen, s'est exprimé en ces termes auprès de la rédaction du journal le *Temps* :

« La plupart de ces renseignements sur l'Islande sont parfaitement inexacts. Ce qui est vrai, c'est que depuis quelques années l'émigration scandinave aux Etats-Unis a pris des proportions considérables : il y a cent mille Scandinaves à Chicago. En Norvège surtout, le mouvement est très marqué, mais a des raisons politiques. Ce n'est pas la misère que fuient ces émigrants, mais bien plutôt la tyrannie aristocratique et religieuse.

L'Islande n'a pas complètement échappé à cet entraînement ; il s'est formé au Canada une colonie islandaise assez importante. Mais jamais on ne verra les Islandais déserter leur île. Le climat n'est pas si terrible qu'on se plaît à le dire. Il est rare que la température descende plus de 5 à 6 degrés au-dessous de zéro en hiver. Malheureusement elle est très variable, et les tempêtes sont fréquentes. En été, lorsque les glaçons qui descendent du pôle viennent échouer contre la côte septentrionale, nous avons de la gelée et des ouragans. C'est d'ailleurs ce qui permet à l'Europe, préservée par nous, de jouir en paix du soleil, car lorsqu'au contraire les glaçons contournent l'Islande et arrivent non encore fondus dans l'Atlantique, ils amènent à Paris le froid et les giboulées. Ce sont les sautes brusques de la température, l'appréciation des vents et la fréquence des tempêtes qui privent l'Islande d'arbres et de céréales ; mais la température moyenne n'est nullement incompatible avec la végétation.

L'Islande possède d'admirables prairies, qui nourrissent d'innombrables troupeaux de moutons. Tout ce bétail, ainsi que les chevaux, passent toutes les nuits dehors. Le climat est, d'ailleurs, parfaitement salubre, et la phthisie est à peu près inconnue. Avec les ressources que leur fournissent les pâturages et la pêche, les Islandais ne sont pas si misérables.

Ils souffrent plutôt des moyens pratiques.